



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
HAUTES-PYRÉNÉES

Pôle Territoires

**Madame la Préfète**  
**Direction Départementale des Territoires**  
**Bureau des structures d'exploitation**

**3, rue Lordat – BP 1349**

**65013 TARBES Cedex**

Tarbes, le 07 septembre 2015

ARRIVEE  
17 SEP. 2015  
DDT-Sce Courrier

**Objet :**

Création d'une Zone Agricole  
Protégée dans la plaine de  
l'Ousse – Avis de la Chambre  
d'agriculture

**Avis de la Chambre d'Agriculture :**

Madame la Préfète,

Après examen du dossier **relatif à la création d'une zone agricole protégée dans la Plaine de l'Ousse**, et conformément aux dispositions de l'article R. 112-1-6 du Code Rural, nous vous formulons ci-après l'avis demandé.

**N/Réf : TB/VD/JLC/104**

**Considérant que :**

- La Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées est favorable à la création de Zones Agricoles Protégées (ZAP) permettant le développement de l'agriculture en zone sensible,
- Le périmètre de la ZAP dans la plaine de l'Ousse, encadré par les coteaux boisés d'Aureilhan et de Boulin, après agrandissement pendant la phase d'étude, est aujourd'hui pertinent ; nous regrettons toutefois que la commune de Boulin ne se soit pas associée à ce projet,
- ce territoire est aussi le lieu projeté pour un ouvrage indispensable de soutien d'étiage de l'Adour,

**la Chambre d'Agriculture des Hautes-Pyrénées émet un avis favorable au projet de création de ZAP dans la plaine de l'Ousse, à la condition qu'une solution alternative de projet d'ouvrage de retenue d'eau (Adour-amont) sur le département soit préalablement décidée.**

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de croire, Madame la Préfète, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Le Président,**  
**Jean-Louis CAZUBON**

**Siège Social**  
20, place du Foirail  
65917 TARBES Cedex9  
Tél : 05 62 34 66 74  
Fax : 05 62 93 59 95  
accueil@hautes-  
pyrenees.chambagri.fr  
www.hautespyrenees.chambagri.fr

